



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉVALUATION PONCTUELLE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

NDS du 28 juillet 2021, publiée au BO n°31 du 26 août 2021

Sommaire

1. Qui est concerné ?

2. Évaluer l'EMC

a. Rappel : les objectifs de l'EMC

b. Rappel : les programmes d'EMC

c. Rappel : les capacités & connaissances évaluées en EMC

3. Modalités d'organisation et d'évaluation

a. Deux modalités offertes aux candidats

b. Format de l'épreuve

c. Ressource d'accompagnement

1. Qui est concerné par cette évaluation ponctuelle?

1. Qui est concerné par cette évaluation ponctuelle ?

- > Les candidats individuels ;
- > Les candidats sportifs ;
- > Les candidats scolaires, à titre d'évaluation de remplacement .

1. Qui est concerné par cette évaluation ponctuelle ?

Remarques complémentaires

- > Quel bac ?
- > Quelles règles relatives à la laïcité, notamment dans les centres d'examen ?

2. Quelques rappels à propos de l'EMC

a. Rappels : les objectifs de l'EMC

- > Préparer l'exercice de la citoyenneté ;
- > Sensibiliser les élèves à la responsabilité individuelle et collective ;
- > Transmettre les valeurs de la République ;
- > Favoriser l'exercice du jugement personnel.

b. Rappels : les programmes d'EMC

Classe de 1ère

Axe 1

Fondements et fragilités
du lien social

Axe 2

Les recompositions du
lien social

Classe de Terminale

Axe 1

Fondements et expériences
de la démocratie

Axe 2

Repenser et faire vivre la
démocratie

c. Rappels : les capacités et les connaissances évaluées en EMC

Capacités

- > Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une démarche de vérité ;
- > Être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations ;
- > Être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences ;
- > Comprendre la complexité des choses.

Connaissances

- > Des exemples de situations, débats, enjeux concrets étudiés ;
- > Valeurs et principes de la République.

3. Modalités d'organisation et d'évaluation

a. Deux modalités offertes aux candidats

> Le choix du candidat se fait **au moment de son inscription au baccalauréat**

une évaluation ponctuelle
à la fin du **cycle terminal**,
sur le programme
des **2 années du cycle terminal**.

Cœf 2

2 évaluations ponctuelles, une à
la fin de **l'année de première**
sur le programme de première,
l'autre à la fin de **l'année de terminale**
sur le programme de terminale.

2 x cœf 1

b. Le format de l'épreuve ponctuelle (1)

> Présentation par le candidat d'une **liste des sujets traités au cours de l'année** *(si le candidat est scolaire, cette liste doit être visée par le professeur d'EMC et le proviseur du lycée d'origine):*

> Candidat de 1^{ère} : 2 domaines étudiés dans l'axe 1 + 2 domaines étudiés dans l'axe 2 = **4 domaines**

> Candidat de Term. : 2 domaines étudiés dans l'axe 1 + 2 domaines étudiés dans l'axe 2 = **4 domaines**

> Candidat de cycle: 4 domaines de 1^{ère} + 4 domaines de terminale = **8 domaines**

> Une évaluation orale en **2 parties** :

> 30 minutes de préparation

> 30 minutes de passage (détails diapo suivantes)

b. Le format de l'épreuve ponctuelle (2)

> Partie 1 : exposé du candidat (10 minutes)

> Présentation d'une situation ou d'un débat en lien avec le domaine choisi et en lien avec le questionnement de l'axe

> Identification des valeurs et des principes en jeu dans cette situation/ce débat

> Réflexion personnelle sur cette situation/ ce débat

b. Le format de l'épreuve ponctuelle (3)

- > Partie 2 : entretien avec l'examineur (20 minutes)
 - > Privilégier les questions ouvertes
 - > Encourager le candidat à argumenter
 - > Vérifier la maîtrise des capacités visées

c. Ressource d'accompagnement

> Proposition de grille d'aide à l'évaluation